



Mairie d'AUBRY
Demande subvention Répartition amendes de
Création d'un parking- Rue Mirabeau
Décision directe n° 77

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20260608-DD_2026_77-CC



Publié le 15 juin 2026

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 Avril 2026, l'autorisant
à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,
Vu le projet de création d'un parking rue Mirabeau
Vu le dispositif de répartition du produit des amendes de police de l'année
2026 mis en place par le Département du Nord,

Vu le plan de financement prévisionnel suivant:

Postes de dépenses	Montants HT	Financements	Montants HT
Travaux	19 970,64 €	Département – Amendes de police	9 985,32 €
		Fonds propres ville	9 985,32 €
TOTAL	19 970,64 €	TOTAL	19 970,64 €

Le Maire,

DECIDE

- D'effectuer une demande de subvention de 9 985,32 euros auprès du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2026 pour la création d'un parking rue Mirabeau
- De signer tous les documents afférents à cette démarche.

AUBRY, le 08/06/26

Bernard CZECH

Maire

